Arrêté n°2026-103 relatif aux
CANDIDATURES

ELECTIONS AU CONSEIL DE GESTION DE LA FACULTE DE DROIT, D'ECONOMIE ET DE GESTION

A distance par voie électronique

Du mardi 17 novembre 2026 à 9h au mercredi 18 novembre 2026 à 17h

COLLEGE DES USAGERS

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L712-1 et suivants, L719-1 et L719-2, L 953-2, R 712-1 à R 712-8 et D719-1 à D719-40 ;

Vu le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2024-841 du 16 juillet 2024 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu la délibération n°2026-045 du 19 mars 2026 de la CNIL portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment internet ;

Vu les statuts et règlement intérieur de l'Université d'Angers approuvés par le Conseil d'Administration, tels qu'en vigueur ;

Vu les statuts de la Faculté de droit, d'économie et de gestion approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université d'Angers du 29 mai 2019 ;

Vu la délibération n° CA003-2024 du 22 février 2024 relative à l'élection de la Présidente de l'Université d'Angers ;

Vu l'arrêté n° 2025-025 du 04 mars 2025 relatif au cadrage des élections par voie électronique à distance à l'Université d'Angers ;

Vu l'arrêté n° 2026-089 du 13 octobre 2026 relatif à l'organisation des élections pour le renouvellement complet des représentants au collège des usagers du conseil de gestion de la Faculté de droit, d'économie et de gestion ;

Vu l'avis du comité électoral consultatif du 04 novembre 2026 ;

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE
ARRETE :

Article 1 : CANDIDATS AU COLLEGE DES USAGERS

Sont candidats aux élections pour le renouvellement complet du collège des usagers au conseil de gestion de la Faculté de droit, d'économie et de gestion :

- Liste présentée par « UNEF & étudiant.es engagé.es : des élu.es de proximité pour un service public de qualité !»

M. Milan CHARMET

Mme Meron BEUCHER

M. Manoha CHALON

Mme Alice PRIOU

M. Maxandre THEBAUD

Mme Katarina DEBAST

M. Maxime BRILLET

Mme Lily GUIBERT

M. Matthieu MEZEY

Mme Swann DELOOF

M. Thomas CHAPELLIER

Mme Camille GIRARD

Soutiens : UGEAC - UNEF

Délégué de liste, également candidat : M. Manoha CHALON

- Liste présentée par « Bouge ton campus avec la Fé2A et vos associations »

M. Simon GAY

Mme Stessy MONGOSSO

M. Nathan VERRIER

Mme Sasha FOSSEY

M. Gabin GILLES

Mme Polina BABICHEVA

Délégué de liste, également candidat : M. Simon GAY

- Liste présentée par « EMF, Ensemble contre la précarité, les frais racistes et l'islamophobie »

Mme Wessam FERFOURI

M. Abdelhadi SHERIF ABDELHADI

Mme Kenza ABDELAZIZ

M. Aymen SADIK

Mme Siham BAMOUH

M. Cali FRESSINAUD-MASDEFEIX

Déléguée de liste, également candidate : Mme Wessam FERFOURI

Article 2 : Exécution de l'arrêté

M. le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet de l'Université d'Angers.

Fait à Angers, le 06 novembre 2026
La Présidente de l'Université
Françoise GROLLEAU

Signé le 06 novembre 2026

Mis en ligne le 06 novembre 2026